

*Compte rendu de l'Assemblée Extraordinaire et Ordinaire de l'Association des
Commerçants et Artisans d'ARREAU du 24 mai 2016.*

La Présidente de l'Association des Commerçants et Artisans d'ARREAU, **Mme MORANA-JARDIN Régine** (*démissionnaire*), souhaite le bonjour à toutes et à tous et remercie chaleureusement les personnes qui sont venues participer à cette Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire. Elle excuse et remercie également les personnes qui ont donné des procurations ainsi que la Municipalité d'ARREAU pour le prêt de la Salle Saint-Expère et du matériel mis à disposition.

Nous sommes réunis ce jour pour l'Assemblée générale ordinaire de l'Association des Commerçants et Artisans d'ARREAU. Notre assemblée va statuer sur les activités de l'année écoulée depuis l'Assemblée Générale du : **25 mai 2015** jusqu'à ce jour, mais aussi sur les actions à mener pour les prochaines années.

Dans un premier temps, nous pouvons annoncer que le quorum est atteint puisque sur 30 cotisants, 12 cotisants sont présents (sur 14 personnes présentes) + 4 pouvoirs. Le quorum étant de 16, avec 16, celui-ci est atteint.

RAPPORT MORAL

par la présidente (*démissionnaire*) **Mme MORANA-JARDIN Régine**

Depuis notre dernière Assemblée Générale datant du 25 mai 2015, l'Association des Commerçants et Artisans d'ARREAU a traversé quelques turbulences dues au manque d'implication de ces membres et plus largement des forces vives du village à l'organisation des diverses manifestations et aux assemblées.

A ce titre, et pour marquer leur lassitude tous les membres du bureau actuel sont démissionnaires de leurs fonctions associatives.

Leur démission ainsi que le compte rendu de la décision du conseil d'administration sera adressés à Madame le Préfet des Hautes-Pyrénées pour validation.

Il appartient à cette présente Assemblée Générale d'élire le nouveau Conseil d'Administration pour les deux prochaines années.

Hormis le manque d'implication, la présidente (*démissionnaire*) **Mme MORANA-JARDIN Régine**, souligne que les diverses animations organisées par l'association se sont déroulées de façon globalement correcte ; que ce soit les marchés de nuit, la brocante ou les animations de Noël. Nous retiendrons que les aléas climatiques ont pu perturber l'organisation des activités estivales, plus particulièrement un des deux marchés de nuit (annulé) mais que cet événement, indépendant de notre volonté est imprévisible.

VOTE POUR LE RAPPORT MORAL :

- Scrutin à main levée. 0 contre, 0 abstention.
- Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

par la trésorière (*démissionnaire*) Mme ESCALONA Corinne

La cotisation pour 2015/2016 a été réévaluée par rapport à 2014/2015, soit **75 euros** pour un commerce, les cotisations sont un minimum et peuvent être librement complétés par des dons.

- Les recettes se montent à **8.072,94 €**
 - Cotisations 2015/2016 : 2.205,00€
 - Emplacements (Marchés de nuit) : 1.080,00€
 - Emplacements (Gâteau à la broche) : 1.407,50€
 - Emplacements (Brocante) : 861,25€
 - Dons (Noel) : 449,19€
 - Repas accessibilité : 70,00€
 - Subvention de la mairie : 2.000,00€
- Les dépenses se montent à **4.082,62 €**
 - Assurance : 365,71€
 - Publicité : 394,80€
 - Animations : 1.950,00€
 - Réceptions : 594,77€
 - Fournitures diverses : 211,90€
 - Fournitures décoration : 385,44€
 - Remboursement Marché de nuit annulé : 180,00€
- Soit un exercice 2015-2016 bénéficiaire de **4.340,52 euros**

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER :

- Scrutin à main levée. 0 contre, 0 abstention.
- Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

APPROBATION du fait que notre assemblée de ce jour soit à la fois une assemblée générale ordinaire et extraordinaire :

- Scrutin à main levée : 0 contre, 0 abstention
- Approbation adoptée à l'unanimité.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

par la présidente (*démissionnaire*) Mme MORANA-JARDIN Régine

Suite à notre appel à candidature pour cette nouvelle année 2016/2017, nous avons reçu 3 demandes de renouvellement et 9 nouvelles candidatures.

Rappel des statuts

Art 10 : L'association est dirigée par un conseil de 4 membres au moins, élu pour deux années à l'assemblée générale.

Les membres sont rééligibles.

*Le conseil d'administration choisit parmi ses membres..., un bureau composé de la façon suivante :
1 Président, 1 Vice-Président, 1 Trésorier, 1 Secrétaire.*

PROPOSITION DE CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

par la présidente (*démissionnaire*) Mme MORANA-JARDIN Régine

- Les statuts ne prévoient pas de limite du nombre de personnes au conseil d'administration de l'association.
- 3 personnes dont le mandat s'arrête cette année demande à continuer :
 - Mme ABADIE Cécilia
 - Mme ESCALONA Corinne
 - Mr DESMARAIS Sébastien
- Nous enregistrons 9 demandes de candidature :
M. Pierre Alexandre CAZENEUVE, Mr BRABANT Jean-Michel, Mme BRABANT Béatrice, Mr GRANGÉ Jean-Baptiste, Mme Marie-Thérèse CAZENEUVE, Mme GALAUP Céline, Mme SALLE-CANNE Maryse, Mme ARNÉ Marie-Hélène, Mme SAYONS Tsoura.

Choix est laissé à l'Assemblée pour un vote global ou un vote individuel candidat par candidat. Le vote global est retenu.

- Scrutin à main levée : 0 contre, 0 abstention
- Vote adopté à l'unanimité.

L'Assemblée Générale statutaire est terminée.

PROJETS POUR L'ANNEE 2016/2017 :

par Mr CAZENEUVE Pierre Alexandre nouvel élu au Conseil d'Administration.

- 1 - Se battre pour les commerçants et artisans d'Arreau, et plus particulièrement ceux s'impliquant dans l'association.
- 2 - Prendre attache auprès des services de l'Office du Tourisme d'ARREAU et du comité des Fêtes d'ARREAU afin de nous assister dans l'organisation des animations historiques (brocantes, marchés de nuit etc..).
- 3 - Développer la présence des commerces Aurois sur Internet par le biais du site internet de l'association et par diverses actions publicitaires locales.
- 4 - Prendre l'attache de la municipalité afin d'appuyer le projet d'une signalétique unifiée pour nos commerces.

QUESTION DIVERSES DES AUDITEURS

A 22H00, l'Assemblée Générale est clôturée et la Présidente (*démissionnaire*) Mme MORANA-JARDIN Régine invite les participants à un pot amical.

Pendant cette collation, l'ensemble du nouveau Conseil d'Administration se réunit et procède à l'élection du nouveau Bureau de l'Association.

Celui-ci se compose désormais comme suit :

Président	Mr CAZENEUVE Pierre Alexandre (Technicien Informatique – ARREAUBASE)
Vice-président	Mr GRANGÉ Jean-Baptiste (Boulangier – BOULANGERIE GRANGÉ)
Secrétaire	Mme BRABANT Jean-Michel (Restaurateur – CRÊPE D'AURE)
Secrétaire Adjoint	Mme ABADIE Cécilia (Décoratrice – PARLONS DÉCO/COULEURS D'AURE)
Trésorière	Mme ESCALONA Corinne (Fleuriste – AURE FLEURS)
Trésorier Adjoint	Mme GALAUP Céline (Coiffeuse – CELINE COIFF'HAIR)

Rapport conforme à la séance tenue à Arreau le 24 mai 2016

Mme MORANA- JARDIN Régine
(Présidente démissionnaire)

